

9 DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE

CANTON DE RIOZ

COMMUNE DE BUSSIÈRES

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 13 NOVEMBRE 2019

- 1- Approbation du PV du 9 octobre 2019.
- 2- Reconnaissance opérationnelle des Point d'Eau Incendie (PEI) : devis BC2i (délib)
- 3- Indemnité de conseil du Trésorier 2019 (délib)
- 4- DM n°2 au Budget Principal (délib)
- 5- Logement 4 rue de l'Eglise : devis sols et rénovation complète du logement (délib)
- 6- Pose des poteaux et filet terrain multisports : devis (délib)
- 7- Recensement DGF 2020 : ml de voirie communale (délib)
- 8- AFFOUAGE 2019-2020 : inscription, prix du lot et règlement intérieur (délib)
- 9- Vente des coupes de bois (délib)
- 10- Habitat 70 : projet d'aménagement locatif et accession à la propriété (delib)
- 11- Questions diverses

L'an deux mille dix-neuf, le treize du mois de novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Bussières s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Geneviève ROUX, Maire.

PRESENTS : Mmes : Joëlle DUPONT, Anne-Lise GATRAT, Geneviève ROUX.

MMs Emilien BRENOT, Guy DUCRET, Patrice ERSA, Sébastien GALLIOT, Fabrice LALLEMAND.

Absent excusé : Pierrick REGARD pouvoir donné à Mme Geneviève ROUX.

Absent : M. MOREIRA Mario

Conformément à l'article L2121.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Sébastien GALLIOT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées. Mme Geneviève ROUX, Maire a déclaré la séance ouverte.

1-APPROBATION DU PV DU 9 OCTOBRE 2019

A la suite d'une erreur de numérotation, le procès-verbal du conseil municipal du 09 octobre 2019 est rectifié et approuvé par 9 voix.

2- RECONNAISSANCE OPERATIONNELLE DES POINTS D'EAU (PEI) : DEVIS BC2I

En application du règlement en matière de défense extérieure contre l'incendie à mettre en place pour le 1er janvier 2020, une visite a été effectuée par un agent du SDIS 70 le 17 septembre 2019. A la suite du rapport établi, une mise aux normes doit être effectuée.

Le Maire présente un devis établit par BC2 i, pour un montant de 480.00 € HT soit 576.00 €.TTC

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal :

- Acceptent cette proposition
- Autorisent le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier
- Précisent que les crédits seront alloués sur le BP 2020.

VOTE : à l'unanimité VOIX POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3- INDEMNITE DE CONSEIL DU TRESORIER 2019

Le Maire présente au Conseil Municipal le décompte de l'indemnité de Conseil allouée au comptable du Trésor, au titre de l'année 2019. Le détail s'établit comme suit :

Indemnité brute : 397.15 €.

Indemnité nette : 359.31 €

Il est précisé que cette indemnité est allouée pour le conseil et l'aide apportée tout au cours de l'année.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- **décident d'attribuer cette indemnité en totalité.**
- **Autorisent le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.**

VOTE : à l'unanimité VOIX POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4- DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET PRINCIPAL

Ce point a été reporté au conseil municipal de Décembre

5- LOGEMENT 4 RUE DE L'EGLISE : DEVIS SOLS ET RENOVATION COMPLETE DU LOGEMENT

Le Maire présente 2 devis de l'Entreprise SPANO de PUGEY, à savoir :

- Remplacement des sols. Montant HT : 4 678 € soit 5 613.60 TTC.
- Réfection complète des peintures et papiers : 6 210.00 € HT soit 7 452.00 € TTC

Un échange s'engage, alors, sur un projet global de rénovation de ce logement.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- **Décident de prévoir l'étude de la rénovation complète à inscrire au budget 2020.**
- **Mandatent le Maire à faire le nécessaire.**

VOTE : à l'unanimité VOIX POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

6 - POSE DE POTEAUX ET FILET TERRAIN MULTISPORTS : DEVIS

Le Maire présente le devis établi par SARL BLANC TP pour la mise en place de 5 poteaux pour le terrain multisports, à savoir .:

- Montant 1 363.00 HT soit 1 635..60 € TTC

Après discussion, les membres du **Conseil Municipal :**

- **Décident d'accepter ce devis**
- **Autorisent le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier**
- **Précisent que les crédits seront alloués au budget 2019 (Décision modificative à prendre au prochain conseil).**

VOTE : à l'unanimité VOIX POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7 – RECENSEMENT DGF 2020 : ACTUALISATION DU TABLEAU DE CLASSEMENT DE LONGUEUR DE VOIRIE CLASSEE DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le Maire présente l'actualisation du tableau de classement des voies communales (**annexé à la présente délibération**) comme suit :

- Ancien linéaire : 2 990 ml.
- Voies ajoutées
 - Clos de la Fontaine : 28 ml (chiffage réel : 86 ml au 13.11.2019 - 58 ml déclaré au 21.07.2017 cf .Délibération N° D 36-2017)
 - Reprise lotissement « Champs Fleuris » : 295 ml

Le nouveau tableau de classement s 'établit à 3 313 ml de voies publiques communales.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Acceptent cette actualisation
- Autorisent le Maire à signer ce document.

VOTE : à l'unanimité VOIX POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

8- AFFOUAGE 2019-2020 : INSCRIPTION, PRIX DU LOT ET REGLEMENT INTERIEUR

Le prix est fixé à 75 €. La demande d'inscription à l'affouage sera diffusée prochainement.
A voir point 9 ci-dessous.

9- VENTE DE COUPES DE BOIS

Le lot de grumes proposé à la vente du 31 octobre 2019 a été invendu.

Mise à prix : 10 100 € - Seule offre par la SAS CALVI : 5 279 € donc rejetée..

Une nouvelle vente aura vraisemblablement lieu en Février 2020.

De ce fait, en fonction du nombre d'affouagistes inscrits, l'affouage pourra être revu au prochain conseil municipal de Décembre.

10- HABITAT 70 : PROJET D'AMENAGEMENT LOCATIF ET ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

La CCPR n'a pas statué sur ce point. (participation financière et nombre de logements).

HABITAT 70 reprend un nouveau programme.

Ce projet sera revu dès que la CCPR aura décidé.

Le Maire reprend contact avec HABITAT 70 pour leur faire connaître notre position.

11 -QUESTIONS DIVERSES :

- Transfert compétence eau et assainissement.

La CCPR a demandé des justificatifs comptables quant'au déficit à verser à la commune..

Après discussion, un tableau récapitulatif sera adressé à la CCPR (cf. ci-joint).

- Rappel de la réunion PLUI du 26 novembre à VORAY.
- Sécurisation route de Boulton : un rendu compte de la rencontre du 08 novembre 2019 avec la Hte Saône Numérique a été fait. Travaux prévisionnels : Avril/mai 2020.

Un contact sera repris avec M DUJARDIN (BC2 i) pour faire un point quant aux demandes de subventions.

- Date du prochain CM 04/12/2019 (au lieu du 11/12/2019).
- Noël des aînés : distribution le 14 décembre 2019 (préparation 14.12.2019 à 10 h à la mairie)

La séance est levée à 23 h 25.